



C'est en 1933, il y a maintenant 80 ans que Silo s'est installée dans cette maison «Fougères»

*Ajouter des couleurs à la vie*

## SOMMAIRE

### L'ATTESTATION FÉDÉRALE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT 4

La Fondation Silo accueillera, à la rentrée, de nouveaux apprentis. Ceux-ci inaugureront une formation en création dans le Canton de Vaud.

### SILO AU GRAND MARCHÉ DE PRINTEMPS DE MORGES 6

2013 est une date spéciale pour la Fondation Silo : elle fête ses 80 ans. Plusieurs événements sont prévus à différentes dates de l'année. La présence de Silo au grand marché de printemps de Morges a ouvert le début des festivités.

### LES DIFFÉRENTS TYPES DE REPRÉSENTATION 7

Le nouveaux droit de protection de l'adulte distingue trois catégories de représentants

### LES DIRECTIVES ANTICIPÉES 8

Décider de notre vie de manière fondamentalement autonome est aujourd'hui une évidence dans notre culture.

### RUBRIQUES

EDITORIAL	2
AGENDA	3
LA PAROLE AUX RÉSIDENTS	10
RETOUR EN IMAGES SUR	11
BRÈVES	12

# Nuances

journal d'information de la Fondation Silo

n° 2 - juin 2013

Samedi 1er juin au  
Marché de printemps de  
Morges, de beaux échanges  
entre les professionnels, les  
résidents et la population



## À LA RENCONTRE DE LA POPULATION

Pour bien débiter les festivités du 80e anniversaire de Silo, nos lieux de vie et nos métiers en faveur de la personne âgée ont été présentés au grand marché de printemps à Morges le samedi 1er juin.

Chers résidents, chères familles, chers amis de la Fondation Silo,

Cette deuxième édition de Nuances est riche en couleurs : les articles et rubriques se succèdent au fil des pages pour vous informer de l'actualité dans nos lieux de vies.

Vous découvrirez la nouvelle formation d'Aide en Soins et Accompagnement en construction dans le Canton de Vaud, par l'intermédiaire d'Anne Parelle, Responsable du Centre de formation de l'AVDEMS.

Manuela Gervasi, évoque un sujet délicat que sont les directives anticipées. Ce thème sera d'ailleurs parcouru lors de la prochaine soirée « forum » familles et résidents du 10 juin. Dans la continuité, Sophie Moser met l'accent sur le mandat pour cause d'inaptitude, l'une des trois catégories de représentants.

Elisabeth Brühlhart vous raconte notre journée au grand marché de printemps de Morges. En effet, nous y avons tenu un stand pour aller à la rencontre de la population

régionale. Ce fut un merveilleux moment de partage de nos métiers et de nos expériences.

Pour terminer, n'oublions pas nos bientôt fameuses rubriques agenda, la parole aux résidents, retour en images sur et brèves.

Voilà, j'espère vous avoir donné l'eau à la bouche. N'attendez donc pas plus longtemps pour découvrir les pages suivantes. Bonne lecture à vous tous.



**éditorial**  
Jean-François Pasche  
directeur



La nature et nos animaux prennent leur mal en patience en attendant un rayon de soleil

## NOS JARDINS EN IMAGES

Voilà sur le calendrier, les jours défilent depuis le 21 mars, le soleil est bien là au dessus des nuages, les chèvres sont bien là, mais souvent à l'intérieur de leur cabane...

A Silo, les chèvres nous rappellent l'arrivée du printemps, à Féchy nous avons aussi un

animal; celui-là est fidèle tout au long de l'année, n'étant pas influencé par la météo ! Le veinard ! C'est un magnifique cochon en buis, avec des jambons bien dodus !!!

Texte et photos : Yves Delafontaine, resp. domaine et jardin

## AGENDA



LUNDI 10 JUIN	DIMANCHE 30 JUIN	JEUDI 1ER AOÛT	SAMEDI 31 AOÛT
<b>Soirée d'information pour nos résidents et leurs familles</b>  EMS Silo, salon vert dès 19h00	<b>10e festival Gospel Air Concert spécial</b>  EMS Silo et Château de Féchy	<b>Fête nationale</b> programme détaillé à suivre  EMS Silo et Château de Féchy	<b>Fête du 80e anniversaire</b> repas et spectacle  Echichens, sous tente dès 10h00

## L'ATTESTATION FÉDÉRALE D'AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT

La Fondation Silo accueillera, à la rentrée, de nouveaux apprentis. Ceux-ci inaugureront une formation en création dans le Canton de Vaud.

L'accompagnement au quotidien, une affaire de professionnels! En effet, « prendre soin » nécessite des compétences. Dans ce sens, diverses formations sont développées à tous les niveaux. Cette année, dans le canton de Vaud, se met en place une formation destinée aux jeunes au sortir de l'école obligatoire, aux adultes souhaitant faire une reconversion professionnelle dans le domaine des soins, de l'assistance, de l'accompagnement ou ceux avec une expérience pratique dans des institutions de la santé et du social, et qui désirent voir leurs compétences formellement reconnues par l'octroi d'un titre officiel. Il s'agit de l'Attestation Fédérale Professionnelle d'Aide en Soins et Accompagnement : AFP ASA.

Cette formation professionnelle initiale de deux ans est susceptible de faire gagner au monde de la santé et du social de précieux collaborateurs. Elle remplace par exemple la filière d'aide-soignant, d'auxiliaire en animation et permettra au-delà de l'obtention d'une reconnaissance fédérale, un accès facilité au Certificat Fédéral de Capacité (d'assistant en soins et santé communautaire ou d'assistant socio-éducatif) en entrant en deuxième année. Elle répond à la volonté de la confédération « Pas de diplôme (« certificat »)



Anne Parelle  
Responsable de formation  
Centre de formation de l'AVDEMS

sans passerelle vers d'autres formations ». Les objectifs sous-jacent sont bien entendu de participer non seulement à l'attractivité de l'exercice professionnel dans le domaine de la santé et du social, de favoriser l'interdisciplinarité, d'améliorer la qualité de l'accompagnement, mais aussi de répondre à la pénurie annoncée de personnel formé dans les effectifs des hôpitaux, du domaine du handicap, des EMS et des services d'aide et de soins à domicile.



Il existe un potentiel élevé de recrutement au niveau auxiliaire, ce type de formation ouvre à des groupes cibles importants la voie vers les professions de la santé et du social.

L'AVDEMS et ses membres s'investissent particulièrement dans la mise en place de la formation. L'année 2013 sera l'année test, nous espérons que l'arrivée de ces futurs collaborateurs ouvrira des perspectives de développement professionnel intéressantes et surtout participera à améliorer encore le niveau des prestations offertes dans les institutions.

**Une nouvelle  
formation dans le  
Canton de Vaud dès  
2013**



### **La formation permet le développement de 6 domaines de compétences :**

- Collaborer et apporter son soutien dans le cadre des soins de santé et des soins corporels
- Encadrer et accompagner les clients dans la vie quotidienne
- Apporter son assistance dans les activités d'entretien
- Respecter et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Participer aux tâches d'administration, de logistique et d'organisation du travail
- Développer et respecter son rôle professionnel et collaboration avec l'équipe



## SILO FAIT SON MARCHÉ !

2013 est une date spéciale pour la Fondation Silo : elle fête ses 80 ans. Plusieurs événements sont prévus à différentes dates de l'année. La présence de Silo au grand marché de printemps de Morges a ouvert le début des festivités.

Le temps n'était pas très printanier, mais c'est le sourire aux lèvres que plusieurs collaborateurs se sont relayés tout au long de la journée. Tous les secteurs et toutes les fonctions (des apprentis à la direction) étaient présents et Nanook, « Chien de Cœur », a été l'attraction de l'après-midi ; le bénévolat a donc été aussi bien représenté !

Les buts de cette présence au marché étaient multiples : faire connaître la fondation et ses différentes missions ; présenter les métiers



Elisabeth Brülhart  
Responsable adjointe de l'animation  
EMS Silo

de l'accompagnement de personnes âgées ; sensibiliser le public à l'importance du bénévolat...

Le stand de Silo était très attractif et ludique. Les enfants qui s'en approchaient avaient les yeux pétillants en attendant leur ballon au logo de Silo. Pas mal de personnes se sont intéressées à notre approche, même si les « EMS » ne sont pas toujours vus d'un bon œil. A nous de faire changer les mentalités. Un petit pas à la fois...



## LES POUVOIRS DE REPRÉSENTATION, QUI PEUT DÉCIDER QUOI ET QUAND ?

Le nouveau droit de protection de l'adulte distingue trois catégories de représentants



Sophie Moser  
Responsable administration, qualité & projets

1. Les représentants désignés par la personne elle-même par le biais d'un mandat pour cause d'inaptitude ou de directives anticipées (voir l'article sur les directives anticipées p. 8 et 9)
2. Les curateurs désignés par les autorités.
3. Les représentants légaux ou de plein droit

### Le mandat pour cause d'inaptitude

Le mandat pour cause d'inaptitude permet de définir et de déléguer certaines tâches et décisions à des personnes de confiance, qui pourront décider à la place de la personne concernée, une fois que celle-ci ne sera plus en mesure de le faire elle-même. Il doit être rédigé de manière olographe (manuscrite), daté et signé par la personne concernée et peut être révoqué en tout temps. Il entre en vigueur dès que la personne concernée perd sa capacité de discernement et permet d'assurer que ses choix et ses convictions seront alors respectés et suivis.

### Les curateurs désignés par les autorités

Si aucun autre mode de représentation n'a pu être établi, la nomination d'un curateur, par la

Justice de Paix, deviendra nécessaire. La portée de la curatelle est variable selon les besoins.

### Les représentants de plein droit

En l'absence d'un représentant désigné, la loi accorde au conjoint ainsi qu'au partenaire enregistré un droit de représentation dans les domaines suivants :

- actes nécessaires pour les besoins habituels,
- administration ordinaire des revenus,
- ouverture et liquidation de la correspondance.

La loi va encore plus loin pour la représentation dans le domaine médical, avec une responsabilité en cascade :

- conjoint ou partenaire si ménage commun ou assistance personnelle,
- personne qui fait ménage commun si assistance personnelle,
- descendants si assistance personnelle,
- parents si assistance personnelle,
- frères et sœurs si assistance personnelle.

Le personnel administratif est à votre disposition pour vous renseigner. N'hésitez donc pas à faire appel au secrétariat pour tout complément d'information.

## LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Décider de notre vie de manière fondamentalement autonome est aujourd'hui une évidence dans notre culture.



Manuela Gervasi  
Infirmière cheffe

Ces derniers mois, vous avez sûrement entendu parler des directives anticipées. Mais qu'est-ce au juste ?

Les directives anticipées vous permettent de faire respecter votre volonté, concernant votre traitement médical, au cas où vous ne seriez plus en mesure de prendre vos propres décisions (perte de la capacité de discernement). C'est une manière d'anticiper vos choix – c'est vous qui décidez comment vous souhaitez vivre et mourir.

Les directives anticipées concernent chacun de nous. Elles doivent être transmises

sous forme écrite, avec date et signature, ou à l'aide de documents pré établis (voir sous OSP organisation suisse des patients, Association Alzheimer suisse, Pro Senectute Caritas ,Croix-Rouge suisse etc...).

L'auteur-e des directives anticipées désigne en règle générale une personne de confiance pour le/la représenter. Cette dernière est chargée de défendre les intérêts de la personne devenue incapable de discernement et la représente en matière thérapeutique en approuvant ou refusant les soins prodigués par les professionnels de la santé.

### Les avantages de cette démarche sont :

- Vous réfléchissez à vos valeurs sur le plan des traitements et de la qualité de vie que vous désirez.
- Vous les faites connaître, à votre médecin, vos proches, aux professionnels de la santé.
- Vous faites en sorte que vos vœux soient respectés.
- Les décisions difficiles seront plus facilement prises par votre médecin. Cela évitera aux proches de devoir se poser la question de savoir ce que vous auriez voulu. Des mésententes familiales seront ainsi évitées.
- Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection de l'adulte en janvier 2013, le médecin est tenu de respecter vos directives anticipées, pour autant qu'elles ne soient pas contraires à la loi. Ces dernières peuvent être adaptées et révoquées en tout temps. Elles ne peuvent être rédigées que pour soi-même.

Si aucun représentant n'a été désigné, le pouvoir de représenter la personne devenue incapable de discernement est attribué, par la loi, aux proches ou à un éventuel curateur, selon un ordre en cascade (art.378 du Code civil).

Comme il est difficile de prévoir toutes les situations et circonstances pouvant se présenter, il est judicieux d'indiquer sur une feuille annexe, les valeurs concernant la qualité de vie qui guident habituellement l'auteur-e des directives anticipées, dans ses décisions, par exemple en ce qui concerne la dignité, les soins palliatifs, les chances et les risques dans la vie, la perte de contrôle, la dépendance et les limites du tolérable en matière de souffrance.

Il est conseillé d'informer son médecin de famille et les professionnels de la santé de ses directives anticipées (si la personne est en institution par exemple).

La rédaction de ces dernières n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.

A la Fondation Silo, votre médecin, ou/et les professionnels de la santé sont à disposition pour vous aider à les rédiger. N'hésitez pas à vous informer auprès d'eux et à demander de l'aide si nécessaire.



### Critères de l'ASSM\* pour l'évaluation de la capacité de discernement :

- La capacité de comprendre les informations concernant la décision à prendre.
- La capacité d'évaluer correctement la situation et les conséquences que pourraient avoir les différentes options envisageables.
- La capacité d'évaluer des informations de manière rationnelle dans le contexte d'un système de valeurs cohérent.
- La capacité d'exprimer librement ses proches choix.

\*ASSM : Académie Suisse des Sciences Médicales

### Où trouver des informations :

[www.curaviva.ch](http://www.curaviva.ch)  
[www.avdems.ch](http://www.avdems.ch)  
[www.pro-senectute.ch](http://www.pro-senectute.ch)  
[www.fmh.ch](http://www.fmh.ch)  
[www.spo.ch](http://www.spo.ch)  
[www.alzheimer.ch](http://www.alzheimer.ch)

## LA PAROLE AUX RÉSIDENTS

Dans cette rubrique, découvrez un texte sous forme de carte blanche selon l'envie ou l'humeur de nos résidents



### Le corbeau

J'aime les oiseaux et, surtout en hiver, j'aime particulièrement les corbeaux. Tous les jours je les nourris et j'essaie de les apprivoiser. C'est bien difficile car ils sont très peureux.

Je voudrais vous raconter l'histoire de « Rigolo ». Je lui ai donné ce joli nom car il est vraiment amusant, avec une plume blanche à chaque aile. Au début, lorsque je lui donnais à manger dans l'herbe sous ma fenêtre, il voltigeait comme un acrobate pendant quelques instants, puis s'arrêtait à une dizaine de mètres, avec méfiance. Il tournait la tête doucement de chaque côté, avançait un peu. Puis, avec prudence, en se dandinant, il arrivait jusqu'à sa nourriture. A peine me voyait-il derrière la fenêtre qu'il s'envolait précipitamment.

Puis petit à petit il devint plus familier. J'ai pu ouvrir la fenêtre et lui parler gentiment, en lui faisant quelques signes pour qu'il avance. Nous sommes devenus amis. Lorsque j'avais un peu de retard, il m'appelait par quelques croassements et ouvrait le bec pour me dire qu'il avait faim. Ah, qu'il était content en mangeant un peu de pain, de fromage, des pommes, des graines et même un peu de viande !...

Un jour je me promenais sur le petit chemin, le long du bois près de Silo. Soudain un corbeau atterrit à côté de moi. Vous devinez mon étonnement : c'était Rigolo, « mon » corbeau ! Je me suis mise à marcher tranquillement, à son rythme. De temps en temps il faisait quelques croassements, comme s'il voulait parler avec moi. Je lui répondais en faisant quelques gestes de la main, en lui disant de retourner dans ses arbres. Ce qu'il fit ; mais presque aussitôt il a volé au-dessus de ma tête. Il s'est arrêté et repris sa balade à mes côtés avec une troublante persévérance pendant, en tout cas, cent mètres. Peut-être venait-il me dire « adieu » : car, depuis ce jour, je ne l'ai plus revu...

Souvent le corbeau est considéré comme un oiseau « criard et agressif ». Rien de tout cela chez mon ami. Comme quoi il ne faut pas se fier aux apparences, ni aux préjugés. Même un oiseau sombre peut nous faire la surprise d'une compagnie sympathique. Que dire alors des humains ?... Faisons confiance.

Collette Dell'Eva  
Résidente de l'EMS Silo



**RETOUR EN IMAGES SUR ...**

**LA FÊTE DE LA TULIPE**

**Vous ne rêvez pas,  
nous avons trouvé un jour  
ensoleillé pour nous rendre  
au parc de l'indépendance  
à Morges ...**



## BRÈVES

Dans cette rubrique, retrouvez l'actualité au sein de notre institution

### Rénovation de l'avant-toit de la salle à manger

La réparation de l'avant-toit de la salle à manger de l'EMS Silo a enfin débuté. En effet, depuis mi-mai, des ouvriers s'affairent à remplacer les poutres endommagées par l'humidité. La durée des travaux dépendra de la bonne volonté de la météo car cette opération doit se faire par temps sec.



Le remplacement des poutres a commencé

### La Fondation Silo sur la toile

Aujourd'hui, nous nous devons d'être créatifs dans nos moyens de communication, de promotion et d'information. C'est pourquoi, nous sommes dorénavant présents sur Internet à l'adresse [www.fondationsilo.ch](http://www.fondationsilo.ch). Venez découvrir notre site et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires via le formulaire de contact.

Nous avons également souhaité utiliser les réseaux sociaux pour une communication plus générale et rapide. Si vous désirez recevoir des nouvelles de notre part, merci de cliquer sur le bouton «j'aime» de notre page Facebook ([www.facebook.com/FondationSilo](http://www.facebook.com/FondationSilo)) ou sur le bouton «suivre» de notre page LinkedIn.



Silo  
fondation

Ajouter des couleurs à la vie

#### LIENS UTILES

- Philosophie d'accompagnement
- Nos valeurs
- Tarifs et conditions
- Nos missions
- Offre d'emploi

#### FONDATION SILO

Nous sommes pour l'octroi de soins et de prestations de soins adaptés en offrant des prestations adaptées à chacun dans un environnement chaleureux, animé et ouvert sur la vie.

Notre accompagnement individuel vise à maintenir chez nos résidents un état de bien-être physique, mental, social et affectif en intégrant les familles et les proches.

#### FLASH INFO

**01** Grand marché de printemps  
Nous sommes présents au grand marché de printemps de Morges le samedi 1er juin 2013. A cette occasion nous présenterons nos lieux de vie et nos activités à la population. Venez passer agréablement et découvrir les métiers exercés au sein de la Fondation Silo.

# NUANCES

JOURNAL

D'INFORMATION DE LA FONDATION SILO

© 2013 Fondation Silo

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays

Silo  
fondation

Route du Village 4

1112 Echichens

T 021 804 08 11

[www.fondationsilo.ch](http://www.fondationsilo.ch)